



Possibilités de recouvrir des créances d'huissier

Par **titiaetseb31**, le **21/09/2009** à **18:50**

Bonjour,

nous sommes menacés de saisie des meubles due à des impayées (déjà passer devant le juge et tout le tralala). nous avons jusqu'à aujourd'hui pour régler une certaine somme, et nous n'avons pas pu car:

- on attend les versements des allocations chômage de mon amie par le trésor public de l'hôpital sur son compte

- problème: nous venons d'apprendre que son compte va être clôturé

- vu que nous sommes interdits bancaires les procédures pour ouvrir un autre compte sont assez longues

- conséquences: les allocations chômage sont en stand-by

question: est-il possible que le trésor public verse au huissier ses allocations chômage pour régler nos créances (en fait comme une saisie sur salaire ou compte)

si oui y a-t-il des démarches à faire et lesquels

merci d'avance de votre réponse